

DELIBERATION N° 30 / 2008
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 5 mai 2008

Sorties d'inventaire

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte les sorties d'inventaires des matériels du lycée français « Gustave Flaubert » de LA MARSA (Tunisie), établissement en gestion directe conformément au tableau joint, pour un montant de 428.475,41 dinars (239.089,28 euros - taux de chancellerie au 01/04/2008).

Nombre de votants 11

Pour 10

Contre /

Abstentions /

Nuls /

Fait à Paris, le 5 mai 2008

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne GAZEAU-SECRET

The circular stamp contains the text: "L'Enseignement Français à l'Étranger".